

## **Message de la Commission européenne à *Edition Multimédi@*, le 15 septembre 2015**

*Réponse de Andrus Ansip, vice-président de la Commission européenne, chargé de la Stratégie numérique, et de Günther Oettinger, commissaire européen chargé de l'Economie et de la Société numériques, le 15 septembre 2015.*

« Nous voulons rassurer ceux qui s'en inquiètent : la diversité culturelle est et restera une valeur fondamentale et un des plus grands atouts de l'Union européenne. Les œuvres européennes, par leur incroyable richesse, participent à la construction d'une identité européenne. C'est pour cela que le droit d'auteur doit pouvoir continuer à jouer son rôle moteur de la création à l'ère numérique. À cet égard, nos règles européennes sur le droit d'auteur – qui datent en grande partie de 2001 – doivent être adaptées aux défis et aux opportunités qu'offrent aujourd'hui les nouvelles technologies.

Nous souhaitons assurer la portabilité du contenu légalement acquis. Si un Européen achète un film dans un catalogue de vidéos à la demande dans son pays, il devrait pouvoir le visionner lorsqu'il voyage au sein de l'Union européenne. Ensuite, nous voulons encourager un meilleur accès aux œuvres à travers l'Union européenne tout en respectant les fondements de leur financement. Cela contribuerait à la circulation des œuvres et à la diversité culturelle en Europe, permettrait d'augmenter l'audience et, ce faisant, multiplierait les sources de revenus pour les créateurs.

Nous pensons, par ailleurs, que l'augmentation des possibilités d'acheter légalement du contenu en ligne aura un effet positif contre le piratage. Mais notre lutte contre les pratiques illégales ira plus loin : nous voulons une meilleure application du droit d'auteur à l'échelle européenne. Notre approche ciblera les entreprises qui tirent profit de ces violations du droit. Nous savons que les ravages du piratage sont un sujet d'inquiétude important pour les auteurs.

Nous devons également clarifier l'utilisation de matériel protégé par le droit d'auteur par les intermédiaires présents sur Internet. Il s'agit notamment des plateformes et des nouveaux acteurs du monde numérique qui doivent être pleinement impliqués dans l'économie de la création. Il est aussi essentiel d'harmoniser davantage les exceptions au droit d'auteur à travers l'Europe afin d'encourager l'accès à la connaissance et de soutenir l'éducation et la recherche.

Soyons clairs : il ne s'agit pas de supprimer le principe de la territorialité des droits, ni imposer des licences paneuropéennes. D'autres mesures importantes seront prises : nos règles pour les médias audiovisuels – qui favorisent déjà la promotion d'œuvres européennes – seront révisées et nous analyserons de manière approfondie le rôle que jouent les plateformes et les nouveaux acteurs sur Internet dans la diffusion des contenus.

Les mesures que nous proposerons devront renforcer le secteur culturel et créatif, non seulement dans l'intérêt de notre société, mais aussi de notre économie. Ce secteur est en effet un moteur d'emplois et de croissance, deux mots au cœur des propositions de la Commission européenne.

C'est aussi pour cela que nous investissons dans la culture et la création, notamment via le programme Europe Créative. Ce programme est doté d'un budget de 1,46 milliard d'euros d'ici à 2020, soit une augmentation de près de 10% du budget par rapport à la période précédente.

Nous voulons construire un cadre européen qui soutient les auteurs, rend l'art accessible au public et place la diversité culturelle au cœur de l'ère numérique. »

Le vice-président Ansip et le commissaire Oettinger ont rappelé ces éléments à diverses occasions, que ce soit le commissaire au Festival de Cannes [https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/oettinger/blog/cannes-festival-cultural-diversity-heart-digital-age\\_en](https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/oettinger/blog/cannes-festival-cultural-diversity-heart-digital-age_en), ou le vice-président encore aujourd'hui [15 septembre 2015] devant le Parlement fédéral belge « I am not representing those who want everything now & free of charge » [#copyright](https://twitter.com/MaFrenay/status/643790705152798720) <https://twitter.com/MaFrenay/status/643790705152798720> et [@Ansip\\_EU](https://twitter.com/Ansip_EU) repeats it @ BE Parliament: “we don't want to impose pan-European licences. Culture & creators can benefit from better legal offer” <https://twitter.com/MaFrenay/status/643789935670132736>